

## DECOUVERTE ET NATURE

36 Place de l'Eglise

07340 PEAUGRES

### NOTICE D'INFORMATION

Séjour proposé en Co-organisation avec le comité départemental de la FFRP (<http://ardeche.ffrandonnee.fr/>)

**Séjour au CAP France Village de Vacances de Marc  
du dimanche 19 septembre au dimanche 26 septembre 2021  
CAP France Village de Vacances de Marc 09220 AUZAT  
Tél : 05 61 64 88 54**

<https://www.capfrance-vacances.com/village-vacances-de-marc/presentation>

**N° Fédéral en date du : 14/11/2020**

N° fédéral du séjour

**FR010001**

**Le séjour est ouvert à chaque adhérent de l'Association, inscrit à l'activité de randonnée pédestre et titulaire de la licence FFRP 2020/2021 avec assurance IRA ou FRA.**

Nombre de participants : 45 au minimum, 55 au maximum.

Date : du dimanche 19 septembre au dimanche 26 septembre 2021.

Transport et déplacements : en car

## LIEU DU SEJOUR

Le Village de Vacances de MARC, hameau situé à 1030 m d'altitude, à 7km de la commune d'AUZAT en Ariège, dans la vallée du Vicdessos.

## Géographie des lieux

Située au cœur du versant nord des Pyrénées, la commune d'Auzat s'adosse à la crête centrale pyrénéenne, aujourd'hui frontière avec l'Andorre et l'Espagne. Le Vicdessos, affluent de l'Ariège, long d'une vingtaine de kilomètres, a creusé une vallée qui s'enorgueillit de sommets dépassant les 3000 m. Le domaine climatique est purement montagnard, oscillant entre domaine méditerranéen et atlantique. La montagne est donc presque

**Découverte & Nature - FFRP N° 09728**

36, Place de l'église - 07340 Peaugres - Tél : 04 75 34 84 17 | 04 75 34 83 84 |

[www.peaugres.fr/site/asso-d&n.php](http://www.peaugres.fr/site/asso-d&n.php) ou [www.decouverte-et-nature.org](http://www.decouverte-et-nature.org)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris - Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 - CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z - SIRET : 303 588 164 00051.

toujours parcourue de multiples torrents. En amont d'Auzat, la vallée du Vicdessos prend rapidement de l'altitude et s'y égrènent de nombreux tous petits hameaux qui sont le domaine des granges ou de petits habitats permanents dispersés.

Les plus importants de ces habitats sont : Ourré (vers 980 m d'altitude), **Marc** (autour de 1030 m d'altitude), Artiès (autour de 985 m d'altitude) et l'Artigue (vers 1205 m d'altitude). Ils sont au nombre de vingt-deux.

## PROGRAMME

Les participants, munis de leur pique nique pour le dimanche midi, sont attendus à Peaugres 07340, lieu de départ du séjour, le dimanche 19 septembre 2021 (détails et précisions ultérieurement)  
Des accompagnateurs locaux qualifiés nous feront découvrir chaque jour, différents aspects de la région, faune flore ,habitat...

Quatre journées plus deux demi- journées de randonnée sont proposées, allant de 3 à 6 heures de marche, suivant les groupes et les dénivelés. Il y aura trois groupes de niveaux difficultés différentes.

Les marches seront adaptées en fonction des difficultés et de la fatigue du groupe.  
Une marche est prévue à partir du centre d'accueil pour le repos du chauffeur.

Fin de séjour le dimanche matin après le petit déjeuner..

*Exemple d'un programme de 6 jours (à compléter et à adapter pour nos trois groupes)*

**Jour 1 :** *Accueil, cocktail de bienvenue, dîner, présentation du séjour et de l'Ariège.*

**Jour 2 :** *Journée à l'étang d'Izourt (3h30, dénivelé 587 m) avec pique-nique et grillades. Soirée trivial ariègeois.*

**Jour 3 :** *Journée aux Orrys de Carol, abris traditionnels des bergers (4h30, dénivelé 690 m). Soirée cinéma.*

**Jour 4 :** *Balade transhumance sur le Plateau de Beille et repas fermier. Visite de la biscuiterie du moulin de Sinsat. Soirée tartiflette, contes et légendes des Pyrénées.*

**Jour 5 :** *Journée à l'étang Sourd (5h30, dénivelé 787 m). Soirée documentaire sur la faune sauvage des Pyrénées.*

**Jour 6 :** *Randonnée à l'étang de la Gardelle (5h30, dénivelé 1000 m). Soirée prestige : dîner ariègeois et soirée dansante.*

**Jour 7 :** *Départ.*

## HEBERGEMENT

L'hébergement se fera dans un Cap France « Village Vacances de Marc », AUZAT 09220  
Tel : 05 61 64 88 54, qui assurera également la restauration en pension complète.

### **Découverte & Nature - FFRP N° 09728**

36, Place de l'église – 07340 Peaugres - Tél : 04 75 34 84 17 | 04 75 34 83 84 |

[www.peaugres.fr/site/asso-d&n.php](http://www.peaugres.fr/site/asso-d&n.php) ou [www.decouverte-et-nature.org](http://www.decouverte-et-nature.org)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

Séjour en chambre double avec toilettes privatives, douche, lavabo, WC.

Télévision dans chaque chambre, Wifi gratuit.

Les lits sont faits à notre arrivée.

Service hôtelier

Bar, salon, salle TV, salle de spectacles.

Piscine extérieure découverte, tennis.

Animations en soirée

### **COÛT DU SEJOUR**

Le coût du séjour est fixé à **660 €** par personne, en pension complète, en chambre double.

Supplément pour chambre **individuelle : 91 ,00 € pour le séjour.**

Ce prix comprend :

- La pension : du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit déjeuner du dernier jour plus pique-nique du retour.
- L'accompagnement des randonnées par des Animateurs de la structure d'accueil.
- L'accès aux soirées d'animation.
- Le voyage, jusqu'au Village Vacances de Marc. Les déplacements sur place pour se rendre aux départs des randonnées se feront en car.

### **Ne sont pas compris :**

- La fourniture du pique-nique du premier jour.
- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"
- Les suppléments pour chambre individuelle

### **INSCRIPTIONS**

**Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur préinscription.**

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles peut être limité.

Les préinscriptions sont ouvertes à compter du 25 octobre 2020 par courrier à l'association, par mail .

**Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 200 € (chèque à l'ordre de l'Association «Découverte et Nature)**

**Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au 20 décembre 2020.**

**-En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'Association.**

**-S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux pré- inscrits un Bulletin d'Inscription.**

**Découverte & Nature - FFRP N° 09728**

36, Place de l'église – 07340 Peaugres - Tél : 04 75 34 84 17 | 04 75 34 83 84 |

[www.peaugres.fr/site/asso-d&n.php](http://www.peaugres.fr/site/asso-d&n.php) ou [www.decouverte-et-nature.org](http://www.decouverte-et-nature.org)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

-Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

#### **ASSURANCES FACULTATIVES**

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

**L'assurance annulation est vivement conseillée**

#### **PAIEMENTS**

Acompte de 200 € à la préinscription. Date limite 20/12/2020.

Primes d'assurance (facultatives mais fortement recommandées) lors de l'inscription.

Solde du séjour avant le 15/08/2021

**Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association « Découverte et nature »**

#### **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS**

Tous les déplacements aux départs des marches sont prévus en car, sauf une journée pour le repos du chauffeur.

#### **FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.**

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :**

**Le voyageur peut trouver une personne pour reprendre son contrat, jusqu'à 7 jours avant le départ**

-Annulation faite avant le 25/02/2021 : les sommes versées restent acquises à l'association.

-Annulation faite entre le 25/04/2021 et le 15/08/2021 : Les sommes versées restent acquises à l'association.

-Annulation postérieure au 15/08/2021 : La totalité du coût du séjour est due.

#### **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

Si un événement, vous empêche de participer à ce voyage, vous devez :

- **Avertir l'organisateur** de votre « désistement » par email, ou par courrier, avec votre justificatif.

- **Constituer votre dossier** « d'annulation de séjour auprès de l'assurance, voir Annexe 11,11bis 11ter »

A partir de la date de la déclaration à la structure organisatrice, de votre annulation de participation au séjour, vous avez 8 jours pour déclarer à l'assurance cette annulation, et constituer votre dossier.

**Les conditions de cette annulation sont régies par :**

Les modalités du contrat d'assurance, si vous avez souscrit à cette clause du contrat.

Voir Conditions du contrat ci-joint Gras Savoye (voir Annexe 11,11 bis 11 ter).

**La garantie "annulation-interruption de séjour" :**

**Cette garantie s'applique en cas de survenance d'événements cités dans la notice d'assurance, accident, maladie grave, décès,....voir notice.**

**Elle porte essentiellement sur le remboursement de tout ou partie des frais de séjour et de certains frais annexes.**

-Si vous ne prenez pas l'assurance, ou si vous ne remplissez pas les conditions d'application du contrat « **assurance annulation et interruption de séjour** » vous êtes redevable de:

**Découverte & Nature - FFRP N° 09728**

36, Place de l'église – 07340 Peaugres - Tél : 04 75 34 84 17 | 04 75 34 83 84 |

[www.peaugres.fr/site/asso-d&n.php](http://www.peaugres.fr/site/asso-d&n.php) ou [www.decouverte-et-nature.org](http://www.decouverte-et-nature.org)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

- Annulation avant le 25 février 2021 : les acomptes versés restent acquis à l'organisateur.
- Annulation faite entre le 25 février 2021 et le 15/08/2021 : Les sommes versées restent acquises à l'organisateur.
- Annulation postérieure au 15 août, soit 30 jours avant le début du séjour, l'intégralité de la facture est due.
- **Vous avez la possibilité de trouver un remplaçant à ce séjour. (jusqu'à 7 jours avant le départ)**

Aucune réduction de la facture, ni aucun remboursement ne sont accordés pour une arrivée tardive, un départ anticipé ou des absences en cours de séjour.

**Nota : Même si vous ne souscrivez pas aux assurances optionnelles, vous devez prendre connaissance de cette offre. Lire les annexes 11,11bis, 11ter.**

Ces documents sont à consulter ou à télécharger sur le site de découverte et nature.

<http://www.decouverte-et-nature.org/>

-Notice d'information préalable

-Bulletin contrat n° 2020-01 N° Fédéral **FR010001**

-Annexes 10 et 11, notices d'assurance optionnelles et contrat

Votre inscription deviendra définitive après signature et retour des documents ci-dessous.

Vous recevrez un mail de confirmation de votre participation au voyage.

**(Attention, pour la validité de ces documents, au regard de l'assurance, ils doivent être signés et datés du même jour.)**

**-1) Contrat /bulletin d'inscription (un seul document pour les couples, signé des deux conjoints)**

**- 2) Bulletin de souscription aux assurances (un document par personne pour les couples : Monsieur, XXX Madame, XXX)**

**-Vous devez nous retourner l'Annexe 11 de l'assurance, même si vous n'y souscrivez pas, en cochant la case attestant que vous avez eu connaissance de ces conditions d'assurance.**

**- 3) Un chèque (Acompte + souscription aux assurances) à l'ordre de » Découverte et Nature ».**

<http://www.decouverte-et-nature.org/>

#### DIVERS

-

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association (<http://www.decouverte-et-nature.org/>).

**Découverte & Nature - FFRP N° 09728**

36, Place de l'église – 07340 Peaugres - Tél : 04 75 34 84 17 | 04 75 34 83 84 |

[www.peaugres.fr/site/asso-d&n.php](http://www.peaugres.fr/site/asso-d&n.php) ou [www.decouverte-et-nature.org](http://www.decouverte-et-nature.org)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.